Voir la version en ligne

Défendre les Pêcheurs Artisans
C’est défendre l’Océan

Communiqué du Collectif Pêcheurs Artisans, 14 novembre 2019

La France s'enferre dans l’illégalité.
Aucun projet d'éolien en mer ne pourra démarrer.

Il n’y a pas que le plastique et la pêche industrielle pour détruire la biodiversité de l’océan, la ressource en poissons et coquillages, et par conséquence provoquer la disparition des pêcheurs artisans.

Il y a les ÉOLIENNES en MER qui viennent s’installer arbitrairement et avec brutalité sur les zones de pêche artisanale, chassant les pêcheurs, détruisant les écosystèmes marins, ruinant les efforts de plusieurs décennies passées à mettre en place une pêche responsable respectueuse de la ressource.

Les six projets d’éolien en mer français du premier appel d’offres (Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire) et du deuxième appel d’offres (Dieppe-Le Tréport, Yeu-Noirmoutier) sont TOUS envisagés dans les MEILLEURES ZONES DE PECHE ARTISANALE française, à quelques encablures des côtes de la Manche et de l’Atlantique.

Les Pêcheurs Artisans sont formellement opposés à ces six projets, et à toute implantation d’éolien industriel sur une zone de pêche.

Les Pêcheurs Artisans ont déposé un recours devant le Tribunal de l’Union européenne demandant l’annulation de la décision de la Commission européenne du 26 juillet 2019 autorisant 20 milliards d’euros d’aides à ces six projets.

Pendant toute la durée de ce recours,
l'engagement des travaux de construction
de chacun des six projets est illégal.

Par ailleurs, il est aujourd'hui incontesté que ces six projets d'éolien en mer côtière ne contribueront pas à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils ne serviront pas non plus à lutter contre le réchauffement climatique.

Le président de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) s'exprimant sous serment, a déclaré le 4 avril 2019 : « *Le développement des énergies renouvelables électriques ne sert donc pas à réduire les émissions de CO2. Il faut le rappeler, car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet, et encore récemment à la télévision. Cela n'a aucun sens et procède d'une forme de populisme idéologique.* »

(Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique, audition de M. Jean- François CARENCO, compte rendu n °8, 4 avril 2019, page 3).

Nous ne cèderons pas
Le combat continue

 # Pêche artisanale Pêche durable
 # Pas d'éoliennes sur les zones de Pêche
 # Océan & Pêcheurs Artisans, même Combat

Contact OLIVIER BECQUET, Gérant de la Coopérative des Artisans Pêcheurs et Associés du Tréport (CAPA), 06 32 65 08 74

Pêcheurs Artisans
pour une pêche respectueuse et durable

© 2019 Collectif Pêcheurs Artisans

Se désinscrire

Envoyé par

sendinblue